

SYNTHÈSE RAPPORT ANNUEL

2023

DIRECTION RÉDUCTION, COLLECTE
ET VALORISATION DES DÉCHETS



1. ORLÉANS MÉTROPOLE ET LA COMPÉTENCE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

LES ÉQUIPEMENTS



6 déchetteries
pour les dépôts de déchets encombrants, ferrailles, bois, mobilier, appareils électriques usagés, produits dangereux, gravats.



Base d'exploitation nord
Rue Marcel Lerouge à Saran.



Base d'exploitation sud
Direction Réduction, Collecte et Valorisation des Déchets.



Aires de réemploi
Espaces dédiés aux dons d'objets pour leur réemploi dont le Comptoir du réemploi à Saint-Pryvé Saint-Mesmin.



6 Vége'tri
pour les dépôts de déchets végétaux.



L'UTOM
(Unité de traitement des ordures ménagères)

- Une unité d'incinération des déchets ménagers résiduels avec valorisation énergétique ;
- Un centre de tri des déchets recyclables (hors verre) et conditionnement avant recyclage.



Une plateforme de maturation des mâchefers
Valorisation des résidus solides issus de l'incinération.



LE TERRITOIRE



22 Communes



292 001 Habitants

(+0.57% au cours de l'année 2023)

LES AGENTS



154 Agents

à la Direction Réduction, Collecte et Valorisation des Déchets

2. PRÉVENTION ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)



Objectif 2027

-20%
de déchets ménagers et assimilés d'ici 2027.

-100 kg
par habitant et par an par rapport à l'année de référence 2020 (506 kg/pers/an).

Professionnels :

- Soutenir les initiatives locales ;
- Utiliser l'incitation financière ;
- Mobiliser les acteurs socio-économiques.

Citoyens :

- Réduire les biodéchets à la source ;
- Allonger la durée de vie des objets ;
- Continuer à éduquer la jeunesse à la prévention des déchets ;
- Initier les adultes à l'éco-consommation.

Collectivités :

- Repenser les services de gestion des déchets ;
- Soutenir le développement de restaurations scolaires + durables ;
- Concevoir et soutenir les événements éco-responsables ;
- Renforcer le portage politique et technique ;
- Développer l'exemple des collectivités ;
- Soutenir par la communication.

OPÉRATION «J'ADOPTE UN COMPOSTEUR»

5 266 foyers
initiés et équipés en 2022

40% des foyers individuels équipés
et accompagnés depuis l'origine de l'opération.



LE RÉEMPLOI

423 tonnes

d'objets détournées en 2023 (+38,6 % par rapport à 2022) via les déchetteries par le Groupe-ment Réemploi dont :

70%
des tonnages orientés vers le réemploi ;

28%
orientés vers le recyclage ;

2%
de retours en déchetterie (pour élimination).

LES TEXTILES

143 bornes

réparties sur 122 points et collectées par l'association Le Tremplin

840 tonnes

de textiles collectées sur Orléans Métropole



PROMOTION DU STOP- PUB



6 260 autocollants

diffusés au cours de l'année (via les communes de la Métropole et via des relais locaux)

32%

des boîtes à lettres du territoire sont désormais équipées de Stop-pub. (Mise à jour des taux d'apposition communaux, mise à jour donnée Médiapost : février 2023)

3. COLLECTE DES DÉCHETS (PORTE-À-PORTE ET APPORT VOLONTAIRE)

LA PRÉ-COLLECTE



174 360 Bacs
déchets ménagers et multimatériaux



1 049 Colonnes
d'apport volontaire

LA COLLECTE



114 Agents

44 Camions de collecte

223 Tournées
(régie + prestataire)

54% des tournées

de collecte en porte-à-porte réalisées par la régie

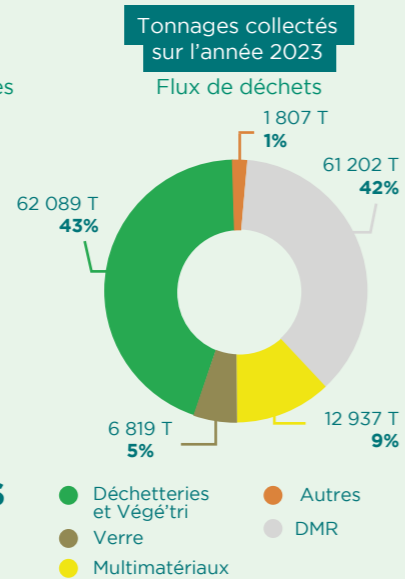
LES TONNAGES GLOBAUX

144 854 tonnes
de déchets ménagers et assimilables
(- 1,4 % / 2022)

423 tonnes
détournées vers le réemploi
(+38,6 % / 2022)

10 851 tonnes
de déchets municipaux
(-2,5 % / 2022)

156 128 tonnes
(-1,6 % / 2022)



210 kg
par habitant et par an
de déchets ménagers résiduels
(- 6,3 % / 2021)

71 kg
par habitant et par an
de déchets recyclables
(verre, multimatériaux, textiles)

216 tonnes
par habitant et par an déposés
en déchetteries, Végé'tri
et collectes spécifiques

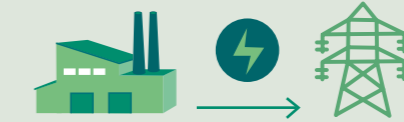
496 kg
par habitant et par an (-2 % / 2022)

4. VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

101 254 tonnes
sont traitées

Dont **76 148 tonnes**
proviennent d'Orléans Métropole



Valorisation énergétique :
électricité

+ de 50 000 MWh
produits

Vente sur marché libre : 39 050 MWh
Autoconsommation : 11 211 MWh

LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES ET PAPIERS



18 306 tonnes
de déchets recyclés
(- 5,8 % / 2022)

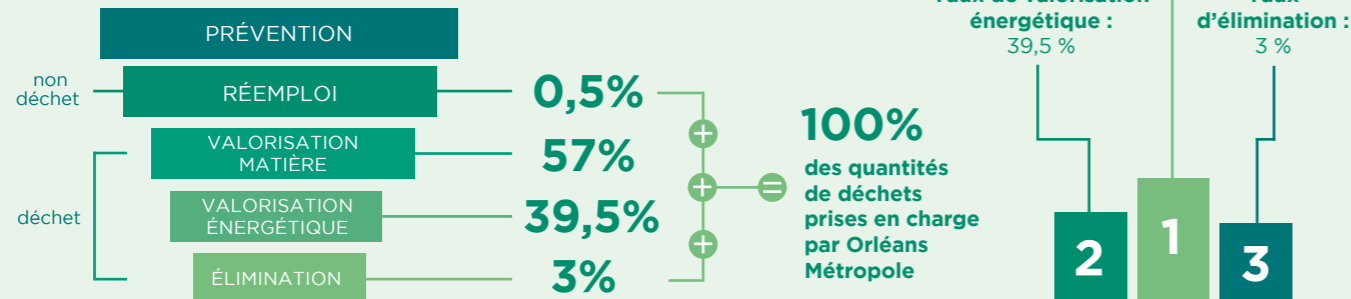
63,23 kg/hab./an
(67,24 kg/hab./an en 2022)

18,98%

Taux de refus lié
aux erreurs de tri
des habitants
(21,04 % en 2022)

LA VALORISATION

Situation d'Orléans Métropole au regard de la hiérarchie
des modes de traitement (dont déchets municipaux)



COLLECTE EN DÉCHETTERIES ET VÉGÉ'TRI

62 088 tonnes
de déchets collectées
(-0,2 %/2022)

soit **212,6 kg/hab./an**
(214,2 kg/hab./an en 2022)



945 000 passages

(particuliers et professionnels)
enregistrés sur les déchetteries
et Végé'tri

5. INDICATEURS FINANCIERS

COLLECTE EN DÉCHETTERIES ET VÉGÉ'TRI

30,4 M€
de dépenses
de fonctionnement
figurant au compte
administratif 2023

5,8%
Taux de Taxe d'Enlèvement
des Ordures Ménagères
(TEOM) depuis 2022

85€ TTC/hab
Coût complet tous flux
confondus en 2022
(soit + 6,2 % par rapport à 2021)

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

triermondechets.orleans-metropole.fr

168 000 utilisateurs
renseignés en 2023



ACCÈS RAPIDE

- Jours de collecte ;
- Horaires des déchetteries ;
- Localisation des points de collecte.

+ de 120 000 personnes
sensibilisées en 2023

Dont **1 120 visiteurs**
de L'UTOM



ORLÉANS
MÉTROPOLÉ

INFO QUALITÉ DÉCHETS

02 38 56 90 00

www.orleans-metropole.fr/dechets

#Orleans

www.orleans.fr